Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
Québec

Formulaire administratif
Spécificités par direction (version simplifiée)

Information générale	
DIRECTION :	DPD
POINT DE SERVICE, INSTALLATION OU TERRITOIRE :	Guichet d'accès DI-TSA-DP (27, rue Goodfellow, Delson)
GESTIONNAIRE :	Sylvie Ménard

Niveau d'implication 1	***Détection des indices de vulnérabilité au suicide***
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLES :	Tous les employés, médecins, stagiaires et bénévoles du secteur, formés ou non en prévention du suicide Tous les employés du Guichet d'accès DI-TSA-DP
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Suite à la détection d'indices de vulnérabilité chez un usager, il est nécessaire de le référer à un intervenant habileté à faire le repérage. Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à la section suivante ne sont pas disponibles pour procéder au repérage, veuillez référer l'usager au centre de prévention du suicide suivant : Pour les dossiers connus, desservis à la DPD, on référe vers les PREC des équipes cliniques. Pour les dossiers inconnus ou refusés, on référe vers une clinicienne du guichet d'accès: une ARH en DI-TSA ou une ergothérapeute en DP.

Niveau d'implication 2	***Repérage du risque suicidaire***
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLES :	ARH (DI-TSA) ou Ergo (DP) du guichet d'accès.
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Lorsque le repérage du risque suicidaire est positif, il est nécessaire de référer l'usager à un intervenant habileté à faire l'intervention complète. Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à la section suivante ne sont pas disponibles pour procéder à l'intervention complète dans les délais requis (selon les mesures de protection requises), veuillez orienter, recommander ou accompagner l'usager au centre de prévention du suicide suivant : Selon les territoires, en Montérégie.

Niveau d'implication 3	***Intervention complète en prévention du suicide***
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLE :	
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à cette section ne sont pas en mesure d'effectuer le type de suivi requis (suivi courte durée ou suivi étroit), il demeure essentiel d'accompagner l'usager au centre de prévention du suicide suivant :

Autres informations à spécifier

Signatures			
NOM (EN LETTRE MOULÉES) :	Sylvie Ménard		
	X Gestionnaire responsable		
SIGNATURE :		**DATE** :	2025-06-16